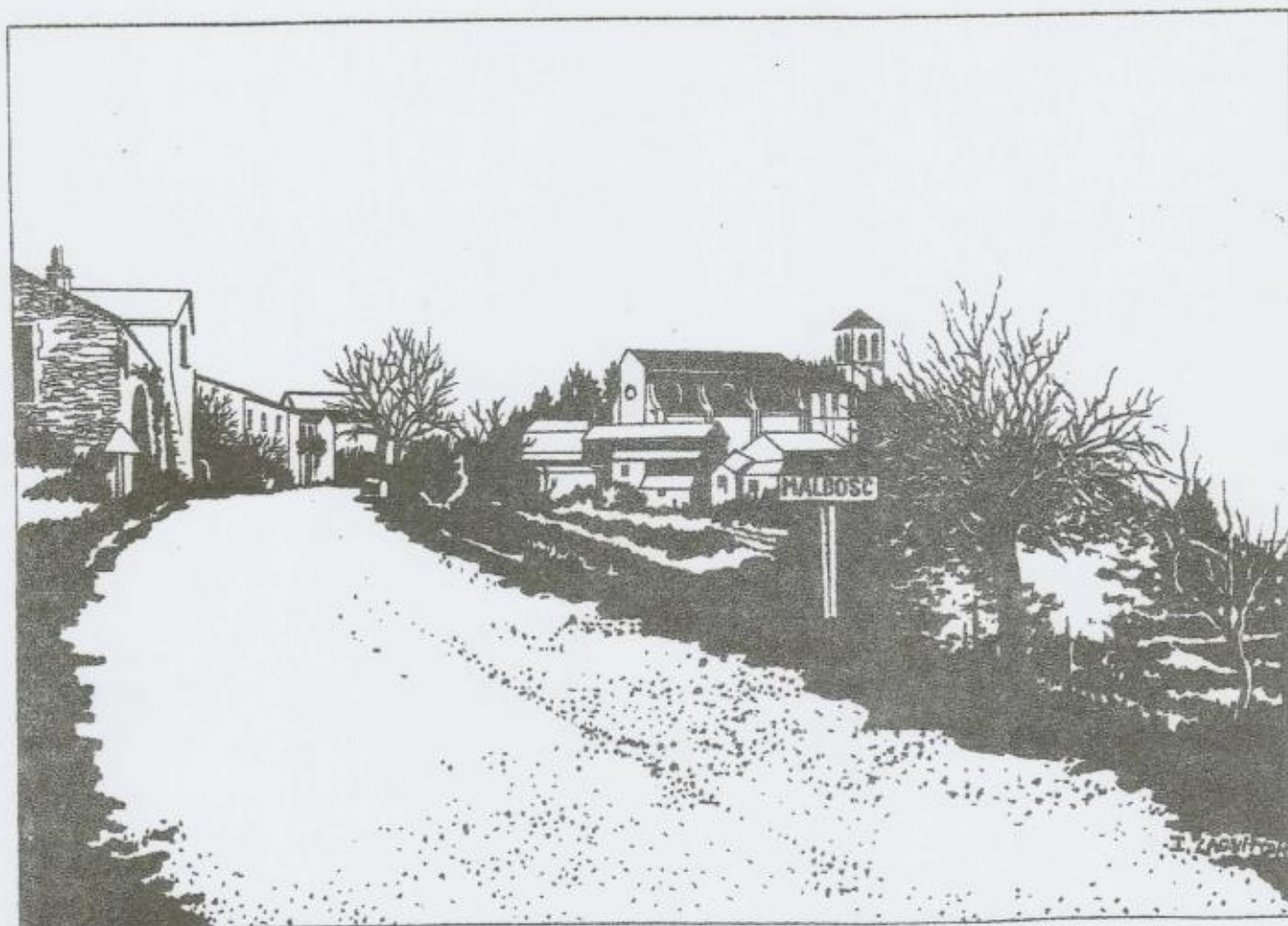


COMMUNE  
DE  
MALBOSC



« INFORMATIONS

MUNICIPALES »

N° 23

Avant 83

- S O M M A I R E -  
= = = = =

- P 2 . Le mot du Maire.  
Réunion du Conseil le 26.4.83
- P 3. Réunion du Conseil le 31.5.83
- P 4 . Réunion du Conseil le 28.6.83
- P 5. Etat Civil.  
Projet de Bibliothèque.
- P 6. Réunion du Conseil le 27.7.83  
A.C.C.A. Malbosc.  
Cinéma
- P 7. -Tribune libre " savez vous que ..." Garidel Noel  
- " " " de Mme Lachgar Yvonne.
- P 8. -Tribune libre suite.  
- " " " La décentralisation ? le changement reste à faire  
de Kieken Jean Marie.
- P 9. Fin de tribune libre.
- P IO }  
P II } - Tribune libre proposée par Geneviève Vacherot.  
"Au chevet des forêts méditerranéennes " article du Monde.

- - - - -

Voici le N° 23 d'Informations municipales et nous vous souhaitons une  
bonne lecture.  
Je vous rappelle que la Commission Information est ouverte à tous et que  
l'intérêt du journal dépend de votre participation.

=====

BULLETIN D'ABONNEMENT (année 1983)

NOM :.....

Prénom : .....

Adresse :

Désire m'abonner à "informations municipales " pour 1983.

=====

La cotisation reste à 20 F. Adressez votre bulletin d'abonnement + règlement  
(à l'ordre de GARIDEL Noel, Maire de Malbosc) chez M. Garidel à MOUREDES 07140  
S VANS.

- - - - -



- LE MOT DU MAIRE -

Chers Administrés,

Voici le deuxième numéro de notre bulletin depuis le renouvellement du Conseil.

Je pense que vous aurez apprécié le contenu du premier et que la suite vous donnera satisfaction. La lecture de ces bulletins vous tient en permanence au courant de nos activités. Certes, nos moyens sont limités financièrement mais malgré tout, nous faisons de notre mieux pour aller de l'avant.

L'adduction d'eau potable à Malbosquet est commencée et nous avons l'assurance de la mener à bonne fin.

Question voirie, les dégradations des divers chemins vont être réparées dans les jours qui viennent.

La canicule qui s'abat sur nous ce mois de juillet doit nous inciter à la prudence pour que ne se reproduise pas ces terribles feux de forêt qui sont si dévastateurs. N'oublions pas de même les villages peuvent être menacés ; je vous demande de recommander cette même prudence aux résidents secondaires. Quelques broussailles arrachées, quelques ronces coupées pendant leurs congés ne nuirait pas à la beauté de notre commune. Les habitants permanents ne peuvent pas tout faire ; ils sont trop peu nombreux et beaucoup sont très âgés (encore en remontrant-ils à beaucoup de jeunes).

Que chacun de nous y mette un peu du sien et les choses n'en n'iront que mieux.

Votre dévoué Maire,

Noel GARIDEL.

= + + + + + =

REUNION DU CONSEIL : le 26 Avril 1983

Absents : Ms Kieken, Chamboredon Michel.

Ordre du jour : Rapport de la commission travaux sur les routes de la Chaze et du Serret. Divers.

I°) Routes de la Chaze et du Serret :

La commission précise que ces deux routes sont en mauvais état et nécessite des réparations.

Le problème porte sur la "compétence communale" à effectuer ces travaux. En effet, le chemin de la Chaze est chemin privé, celui du Serret est communal. Il est décidé :

a) pour la Chaze : Indemniser les usagers qui participeront à l'amélioration du chemin (élagage, comblement etc..)

b) pour le Serret : Faire monter le tractopelle actuellement à Malbosquet (Entreprise Dumas) pour effectuer les travaux de comblement nécessaire.

II°) Gîtes :

La commission constituée est chargée de faire l'inventaire et de prévoir les

travaux à faire avant l'entrée des locataires.

Campagne 84 - gîtes :

- Gîte Ecole 55 A :	}	Juillet / Août	: 412F / semaine
- Gîte Ecole 55 B :		Jun / Septembre	: 300F / semaine
		Hors saison	: 300F / semaine
- Gîte presbytère 509 A :	}	Juillet / Août	: 580 F / semaine
- Gîte presbytère 509 B :		" "	: 530 F / semaine
Gîte 509 A ET 509 B :	}	Jun / Septembre	: 438 F / semaine
		Hors saison	: 300 F / semaine

Pour tous les gîtes, location week-end : 66 F la journée.

III°) Prix des services :

- Eau : MALBOSC : 76 F / an (50 M3)
- MOUREDES - AUBRIAS : 162 F / an (100 M3)
- Le M3 supplémentaire : I F 38.
- Location du compteur : II F / an.

Concessions cimetières :

Cinquantenaire	: 96 F 1e M2
Trentenaire	: 57 F "
Temporaire	: 29 F "

La Commission Information

= + + + + + + + + + + + + + + + + + =

REUNION DU CONSEIL : le 31 Mai 1983

Absents : Mrs Kieken, Durand., Garidel Maurice, Melle Oziol.

Ordre du jour : Compte rendu des réunion intercommunales.  
Révision des listes électorales. Divers.

I°) Compte rendu de réunion du S.I.C.O.M.

- Election du Bureau : Président : Mr DURAND ( St Paul)  
Vice-Présidents : M. THIBON ( Barne)  
M. GARIDEL Noel ( Malboso).

• En juillet-Aout, il y aura un ramassage par semaine.

• Il est à noter que 1983 est la dernière année d'amortissement du camion de ramassage. En conséquence le prix de ramassage des ordures ménagères de 1984 devrait diminuer. Il était prévu de conserver la même progression de ce prix et de mettre ce "surplus" en banque en vue d'un nouvel investissement d'ici quelques années. Cette solution n'est pas envisageable car il n'y a pas de thésaurisation possible pour les syndicats de commune.  
Par contre, le maire propose d'utiliser cet argent supplémentaire pour la mise en place d'un service de ramassage, une ou deux fois par an, de poubelles



embarrassantes et non prises par le SICOM (ex: ferrailles, carcasses etc...)

II°) Compte rendu de réunion du S.I.T.O.B.A. :

Ce syndicat regroupe 38 communes.

L'usine de destruction est gérée par une société privée (SUAL) employant une personne.

Le contrat entre le SITOBA et la SUAL est de 20 ans.

PRESIDENT du SITOBA : M. SERRE Yves.

DEFINITION des ordures ménagères (SITOBA) :

" Les ordures ménagères sont ainsi définies :

- Les détritrus de toute nature, comprenant notamment, les ordures ménagères, cendres, machefer de chauffage central, débris de verre ou de vaisselle, feuilles balayures déposées aux heures de la collecte dans des récipients individuels ou collectifs placés devant les immeubles ou à l'entrée des voies privées ou inaccessibles aux camions.

Ne sont pas compris dans la dénomination d'ordures ménagères :

- Les déblais, gravats, décombres et débris provenant de travaux publics ou privés.
- Les objets qui par leurs dimensions, leur poids ou leur nature (ferrailles, métaux, etc...) ne pourraient être chargés sur les camions.
- Des déchets des ménages à caractère toxique, corrosif ou explosif. "

III°) Commission de révision des listes électorales :

Elle est composée : du maire, d'un responsable auprès de l'Administration et d'un responsable auprès du tribunal de grande Instance.

Il s'agit de nommer le responsable auprès du Tribunal, il est proposé trois personnes, pour le choix d'une : M. COSTE Marcel, M. OZIOL Louis et M. VOLPE Laurent.

IV°) Demande de location de terrain à la Commune par M. GODEL (pont du Moutet).  
Surface totale : 2 Ha, 12 a 30ca; dont 26 a 60 de landes (les Courts) et 1 Ha 85 a 70 ca de chataigniers (les Vepières).

Le conseil accorde cette demande de location avec bail, au prix de 100 F.

La commission Information.

= + + + + + + + + + + + + + + + + =

REUNION DU CONSEIL : le 28 juin 1983

Ordre du jour : Coût des ordures ménagères. Financement A.E.P. Malbosquet.

I°) Coût des ordures ménagères :

Pour cette année, le prix est de 45 F par personne.

II°) A.E.P. Malbosquet :

- Travaux : amenée du captage au refoulement, construction de la bache de pompage, conduite de refoulement, équipement hydro-électrique.

- Financement : Subvention 40 % H.T. : 140000 F  
Emprunt (complément H.T.+  
TVA récupérable) : 275000 F  
Total 415000 F

- Rémunération D.D.A. : 4.871,35 F TTC

La Commission information.

ETAT CIVIL :

- Décès : le 4 juin 1983 de Madame Simone Marcelle SOMME (Vve Elysée Marcel HOURS).
- Naissances: LE 30 mai 1983 de AMELIE, fille de Mr et Mme DURAND/OZIOL.  
Le 9 juin 1983 de VANESSA, fille de Mr ET Mme GOMEZ/OZIOL  
Le 12 juillet 1983 de LAURE, fille de Mr et Mme DURAND/MERINDOL.
- Mariage : le 30 juillet 1983 de HOURS André Iréné et NICOLAS Françoise Huguette à Malons.

+ = = = = = = = = = = = = = = = = = +

BIBLIOTHEQUE -

Lors d'une réunion à Joyeuse, début juillet, en présence de nombreux élus locaux ainsi que des conseillers généraux, Mrs FAUCUIT et VANNIERE, Mademoiselle Nelly VINGT DEUX, directrice de la Bibliothèque Centrale de Prêt d'Ardèche, nous a présenté un projet dont le but est de promouvoir, développer la lecture en milieu rural, en favorisant les communes éloignées et non pourvues d'un service bibliothèque.

Voici les grands points de ce projet :

- Création d'une structure inter-cantonnale de bibliothèque (regroupant les cantons de Largentière, Joyeuse, Valgorges, Les Vans), avec passage d'un bibliobus toutes les trois semaines, dans toutes les communes de ces cantons.

Le regroupement permettrait d'atteindre la taille d'une ville de plus de 10 000 habitants, condition nécessaire pour bénéficier des subventions d'investissement (75 %) du Ministère de la Culture.

- Cette structure ou "bibliothèque point d'appui", pourrait démarrer avec un fonds de 20 000 livres (10 000 pour enfants et 10 000 pour adultes) / et la B.C.P. y assurerait le prêt de 2 000 livres renouvelés 3 à 4 fois par an.

- Sur le plan financier, cette "bibliothèque point d'appui" emploierait deux bibliothécaires à temps plein chargés de gérer le fonds et de diffuser les livres grâce au bibliobus.

Selon une estimations prévisionnellé et en tenant compte d'une participation maximum des 4 cantons, soit 22 700 habitants, la participation communale serait de : 8,20 F / habitant la première année,  
12,40 F / " " la seconde "  
13 F / " " la troisième année.

Qu'en pensez vous ?

Avant de prendre toute décision, (de participer ou non à cette "bibliothèque point d'appui") nous souhaitons avoir votre avis.

NOM :

Adresse :

- Souhaite
  - Ne souhaite pas
  - Observations - propositions :
- } que la commune participe à ce projet.

(à retourner à la Mairie de Malbosc)

La décision devant être prise avant le 15 septembre, pourriez vous adresser votre réponse assez rapidement.

Clodine Van Den Abeele.





" Savez-vous que ... "

Il y a des riches en France et .... en Ardèche.

L'impôt sur les grandes fortunes a permis de les trouver, 101.050 contribuables ont payé l'impôt sur les grandes fortunes en 1982. Il faut rappeler que la grande fortune se situe à trois cent millions de nos anciens francs auxquels peuvent s'ajouter deux cent millions de biens professionnels.

Parmi eux, 16.613 ont déclaré exercer une activité agricole, c'est ceux que l'on peut appeler les paysans aux mains blanches ( savoum suramin pas coumo es foutu um bitchar ).

Ce qui m'a le plus ébahi, c'est de savoir que dans notre pauvre Ardèche, ils sont 182 à avoir payé cet impôt. Oui, vous avez bien lu! cent quatre vingt deux.

Augmenter l'impôt sur les grandes fortunes ne les mettrait pas sur la paille. Quand je compare leur fortune au budget de ma commune, j'ai de terribles déman-gaisons à la pointe de mon pied.

GARIDEL Noel.

( Ces renseignements sont tirés du journal "La Terre". )

- + + + + + + + + + + + + + + + -

- TRIBUNE LIBRE -

( Mme LACHGAR Yvonne )

" PENSEZ A LA SANTE DE VOS ENFANTS "  
( distribué par l'Hopital de Villejuif )

Tous ces additifs sont actuellement autorisés en France mais doivent être indiqués.

FREINEZ L'UTILISATION de ces ADDITIFS en SELECTIONNANT LES PRODUITS que vous ACHETEZ. C'est le CONSOMMATEUR qui CONDITIONNE les OPTIONS DU FABRICANT.

Reproduisez ce document, distribuez le autour de vous, affichez le et surtout, utilisez le. Il y va de votre santé.

TOXIQUES CANCERIGENES :

E I02 I10 I20 I23 I24 I27 211 220 225 230 251 252  
311 330 407

330 : le plus dangereux. (Schweppes citron, certains appétitifs, Banga, moutarde Aroma, crème de fromage "la Vache qui rit", etc...)

SUSPECTS (études en cours)

E I25 I31 I41 I42 I50 I53 I71 I72 210 212 213 214  
215 216 217 232 241 338 340 341 460 462 463 465 466  
477.

INTESTINS (perturbations)

E 221 222 223 224 226

DERME (peau)

E 220 231 232 233



DIGESTION (perturbations)

E 330 339 340 34I 400 46I 462 463 466 467.

CALCULS RENAUX

E 447

DESTRUCYION VITAMINE B 12

E 220

ACCIDENTS VASCULAIRES

E 230 25I 252

CHOLESTEROL

E 320 32I

SENSIBILITE CUTANEE

E 3I1 3I2

APHTES

E 330

DIGESTION

E 407

PRODUITS CANCERIGENES

E I3I I42 2I0 2I2 2I3 2I4

Exemples : E I02 Bonbons (Pie qui chante) E I20 Pastis Duval, EI50 Picon Martini  
E 339 Coca cola.  
E 330 Le plus dangereux (Banga, Canada Dry, certaines limonades...)

INOFFENSIFS

I00 I0I I03 I04 I05 III I2I I22 I32 I40 I5I I60 I6I I62  
I70 I75 I80 200 20I 202 203 236 237 I8I 239 260 26I 270  
280 293 300 30I 302 304 305 306 307 308 309 322 325 326  
327 33I 333 334 335 336 337 40I 402 403 404 405 406 408  
4I0 4I1 4I3 402 42I 440 470 47I 472 473 474 475 480

- Mme LACHGAR -

- - - - -  
- T R I B U N E L I B R E -  
- - - - -

DECENTRALISATION ? Le changement reste à faire.

La législation à propos de la Décentralisation prévoit des pouvoirs plus importants pour le Conseil régional, le Conseil départemental et les Conseils municipaux. Donc plus de responsabilités aux élus.

Oui mais ! Il semble que certains fonctionnaires n'ont pas compris le changement nécessaire.  
En effet, qui dit décentralisation doit conduire à la différenciation. C'est à dire qu'on tienne compte des situations différentes, des efforts et des responsabilités que les élus font, donc qu'on ne prenne pas des décisions qui s'appliquent à tous.

D'autre part, quant à décider, il y ait concertation et informations, l'on pourrait ajouter :

- la rapidité d'examen, de transmission des dossiers.
- la possibilité de réaliser des expériences, donc d'une marge de manoeuvre.

Ce n'est pas ce qui se passe.

Notre maire a déjà eu l'occasion de nous dire combien il faut insister dans certains organismes pour faire entendre la voix des élus. Des contacts ont même été pris avec d'autres maires à ce sujet.

Pour la chasse, l'on sait les difficultés qu'on rencontre avec la Direction Départementale de l'Agriculture. Et nous pourrions ajouter d'autres exemples.

Si nous vous alertons sur cette question, c'est que nous avons, avec d'autres bien sûr, la volonté de faire en sorte que la décentralisation se traduise dans les faits et qu'il y ait un véritable changement et que l'on tienne compte des positions des élus, de vos élus.

Nous avons alerté le Conseiller général du canton.  
Nous vous tiendrons au courant et serons fermes.

KIEKEN Jean Marie.



# Au chevet des forêts méditerranéennes

**E**NTRE les incendies, criminels ou non, la cochenille et quelques autres parasites des arbres, existe-t-il encore un salut pour les forêts méditerranéennes ? Certains commencent à en douter. Chaque année en effet, en région méditerranéenne, dans les six départements qui composent la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les cinq départements de la région Languedoc-Roussillon, la Corse et l'Ardeche, des dizaines de milliers d'hectares de formations forestières plus ou moins dégradées sont la proie des flammes.

L'an dernier, 53 000 hectares sont ainsi partis en fumée, dont 29 000 hectares pour la seule région de Corse. Mais le tribut a été d'autant plus lourd cette année-là qu'une bonne partie des surfaces dévastées était constituée de forêts plutôt que de maquis. Que faire dans ces conditions pour mieux prévenir les incendies, mais aussi pour limiter leurs effets ? Accroître la surveillance, bien sûr, mais aussi avoir une meilleure connaissance de la naissance et de la propagation des incendies, ainsi qu'une vision claire de la manière dont on peut reconstituer le patrimoine forestier en ayant recours à des espèces moins vulnérables au feu.

Rien ne devrait ici pousser. A perte de vue ce ne sont que pierres rouges et silhouettes de rochers déchiquetés. Ici le pic de l'Ours, là-bas le mont Vinaigre d'où l'on domine tout le massif de l'Estérel. Et pourtant, entre Cannes et Saint-Raphaël, la végétation est là avec ses maquis, denses ici, plus clairsemés ailleurs, et ses arbres dont les racines parviennent - au prix de quel effort - à se frayer un passage dans les roches fracturées du sous-sol. La nature y est grandiose mais aussi fragile ; victime de la moindre rupture d'équilibre.

## Couvert dense, couvert clair

Victime, par exemple, de la cochenille responsable de la disparition quasi totale du pin maritime, espèce pourtant réputée « agressive », comparée aux autres arbres. Victime encore du dépérissement des cyprès ou des dégâts considérables dus aux ravages des incendies.

Dans cette terre ingrate, bien à l'écart des sentiers trop fréquentés, les forestiers de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) cultivent, sous l'œil vigilant de M. Pierre Ferrandes (1), de nombreuses espèces d'arbres et d'arbustes d'origine indigène ou étrangère, afin de déterminer celles qui, dans l'hypothèse de la reconstitution de nouvelles forêts sur les terrains ravagés par le feu, paraissent les mieux adaptées.

Le problème n'est pas simple. En effet, les différentes espèces prises en considération par l'INRA doivent à la fois satisfaire aux conditions climatiques et géologiques particulières des régions méditerranéennes, faire la preuve de leur aptitude à « dominer le maquis » et produire, dans la mesure du possible, un bois à haute valeur ajoutée pour l'industrie.

De ces trois conditions, la deuxième n'est pas la moindre, car chacun sait, dans la région, que les incendies partent le plus souvent de

*Les forêts méditerranéennes sont, à terme, menacées de mort par les incendies qui en ravagent périodiquement de vastes zones. Des chercheurs tentent, non sans succès, de les guérir de ce fléau ou de le prévenir par des méthodes originales.*

l'embranchement du maquis ou de la garrigue. Les contrôler, c'est-à-dire contrôler leur développement, constitue donc une première mesure efficace de lutte contre les feux de forêts.

« Sous les arbres à couvert clair, explique un chercheur, pousse une broussaille souvent abondante qui favorise énormément le développement et la progression des feux, alors que, au contraire, sous les arbres à couvert dense règne une ambiance forestière plus sombre où le sous-bois est moins abondant et plus humide ; le feu a donc beaucoup de mal à s'y propager. » Pour ces raisons, les forestiers recherchent donc en priorité dans leurs reboisements à reconstituer des peuplements à couvert dense.

Là-bas, dans un valon sec, cinq cents espèces différentes ont été implantées depuis dix ans sur quelques hectares de terrain. Des espèces d'origine australienne présentant une inflammabilité moindre que les bruyères indigènes font ombre à des sorbiers français, tandis que, plus loin, la silhouette frêle d'une variété d'eucalyptus domine des buissons aux branches de couleur ocre d'origine argentine. « En fait, explique M. Ferrandes, on est allé à la pêche dans toutes les régions du monde où l'écologie correspondait à celle de notre région ».

Si peu d'espèces ont été perdues depuis la création de ces arborescences, certains essais ont été un échec comme ceux menés avec les pins, exception faite du pin pignon. De même avec des aulnes. Mais de tels résultats, et c'est une lourde contrainte, ne sont obtenus qu'après plusieurs années (2). Les arbres ne poussent pas vite.

Aussi le facteur temps prend-il une importance considérable mais pas toujours bien admise ni bien comprise. C'est à ce prix toutefois que « l'on pourra, comme le fait remarquer M. Ferrandes, remplacer nos forêts dégradées par des espèces aussi productives que possible et qui permettent de retarder les incendies ».

Des résultats dans ce sens ont déjà été obtenus et c'est la raison pour laquelle on songe à créer, par exemple, des bandes pare-feux et pare-étincelles avec certains eucalyptus moins inflammables que d'autres espèces.

Certaines variétés d'acacias australiens se plaisent bien sur ces terrains. Il en va de même pour des cèdres, des Douglas californiens et quelques cyprès. Quoique résineux, ces arbres forment des peuplements très peu combustibles à l'âge adulte et, qui par leur couvert très dense, permettent un contrôle facile du sous-bois. Il n'est pour s'en persuader que de voir les plantations de Douglas de l'INRA sous lesquels rien ne pousse ce qui empêche pratiquement tout démarrage de feu.

Ce type de solution suscite cependant les protestations de quelques-uns qui déplorent que la reconstitution des forêts passe par les résineux sans faire appel aux feuillus. Un argument que M. Ferrandes balaye en faisant remarquer que, « dans des conditions difficiles, les résineux peuvent jouer le rôle d'espèce pionnière car ils présentent des croissances initiales rapides et sont seuls capables d'assurer à la fois un couvert rapide du sol et la reconstitution d'un humus favorable par la suite aux espèces feuillues » qui ne s'installent en général « que très lentement ».

## Des forêts-mosaïques

A cet aspect du problème que pose la reconstitution sur les terrains ravagés de « forêts-mosaïques » composées de parcelles d'espèces diverses, s'ajoute celui, en amont, de la gestion du sous-bois, point de départ de la plupart des feux. Limiter leur extension et leur violence, réduire leurs conséquences sur la végétation arborée, revient finalement, dit M. Pierre Delabraze, directeur de la station de sylviculture méditerranéenne de l'INRA d'Avignon, à contrôler le développement de la végétation du sous-bois.

Des différentes « strates » qui composent les formations végétales, ce sont les litières avec leurs accumulations de débris au sol et de touffes sèches de plantes herbacées - strate herbacée - qui constituent le lieu privilégié de l'éclosion des incendies. Les broussailles - strate buissonnante - sont l'endroit où ils se développent. Chacune de ces strates - strate arborée comprise - présente des combustibles de nature différente - feuilles et aiguilles, ra-

meaux et branches, petits et gros bois - dont la répartition et l'état physico-chimique favorisent plus ou moins, en fonction de la saison, des incendies rapides ou lents, faibles ou puissants.

## Litières et couvertures

C'est dans les couvertures mortes du sol qui craquent sous la semelle que les incendies naissent et s'étendent ensuite jusqu'à la cime des arbres par l'intermédiaire de tous ces buissons que forment, selon les régions, les bruyères, les cistes, les ajoncs épineux, le romarin, etc.

Puis le feu s'alimente à nouveau dans les couches basses de la végétation et se communique aux arbres en un perpétuel recommencement.

On conçoit donc, explique M. Delabraze, que « chaque discontinuité entre les strates de végétation provoque un changement de rythme du développement de l'incendie, généralement avec une phase de ralentissement ». En débroussaillant et en élaguant les arbres, on peut diminuer ainsi la puissance de l'incendie potentiel et éviter l'embranchement des cimes.

T-R-I-B-U-N-E . J-I-B-R-E





du 13.7.83

Il ressort de ces travaux que « tous les végétaux n'ont pas le même comportement au feu et que, au sein d'une même espèce, l'inflammabilité peut varier en fonction du stade végétatif de la plante ». Telle variété d'eucalyptus présente, par suite de compositions chimiques différentes, une inflammabilité moindre de ses feuilles hautes que de ses feuilles basses.

« Des végétaux comme les bruyères, explique un chercheur, les ajoncs et le thym, les rejets de plantes à feuilles persistantes comme le chêne vert, les semis de pin d'Alep, les graminées à partir de leur fructification sont éminemment inflammables toute l'année pratiquement. Les semis de pin maritime, le buis, les genévriers ne le sont guère que pendant la période estivale. Il faut, en revanche, des conditions climatiques un peu plus difficiles pour que le chêne kermès, les cistes, les cytises et le romarin présentent une inflammabilité certaine. Arbousier, cèdre sont quant à eux relativement peu inflammables. Pour les litières, les dangers vont en décroissant lorsque l'on passe des couvertures mortes du chêne pubescent aux aiguilles des pins maritimes et laricio, puis à celles du pin d'Alep et enfin aux tapis d'aiguilles de cèdre ou de feuilles d'arbousier dont les combustibilités sont faibles. »

## Le mariage des méthodes

Toutes ces données permettent de dresser des cartes saisonnières de risques qui contribuent à un meilleur déploiement des forces d'intervention mais aussi de déterminer les zones à débroussailler en priorité. « Cet aménagement des sous-bois, explique M. Delabrazo, nécessite des interventions délicates, souvent spécifiques et ponctuelles. Norma-

De telles actions ne peuvent être menées de manière aveugle dans la mesure où un débroussaillage - mécanique, chimique ou animal - peut favoriser la croissance d'une couverture végétale basse plus inflammable et plus combustible que la précédente. C'est la raison pour laquelle, avant toute chose, les chercheurs de l'INRA s'appliquent dans la station de sylviculture d'Avignon à mieux connaître l'inflammabilité des différentes espèces et des matériaux cou-

vrant le sol ainsi que les périodes de l'année durant lesquelles ce paramètre est à son maximum.

Pour ces études, les chercheurs de l'INRA ont quelques appareils à leur disposition pour effectuer, d'une part, des tests d'inflammabilité qui caractérisent le moment d'apparition de la flamme et, de l'autre, des essais de combustibilité permettant de déterminer le temps pendant lequel les matériaux étudiés brûlent.

De telles expériences sont menées à Avignon sur un « épiradiateur » qui permet la détermination des inflammations spécifiques des échantillons végétaux et de leurs variations saisonnières, mais aussi sur un « banc d'essai thermique » des couvertures mortes - litières - à partir duquel sont analysés l'influence de la nature et du poids des matériaux brûlés, l'influence de la pente du terrain, les masses volumiques critiques, les flux énergétiques développés, etc.

Parallèlement, d'autres opérations sont conduites sur le banc d'essai thermique de Gardanne (Bouches-du-Rhône), où sont reconstituées sur des wagonnets des tranches de végétation que l'on soumet, ensuite au feu pour suivre la manière dont il progresse selon qu'il a lieu en période de vent ou non.

lement, un site forestier fournit des espèces intéressantes à développer ici, à limiter là. »

Aussi met-on en œuvre pour mieux contrôler ce sous-bois des débroussaillages manuels ou mécaniques que complètent des épandages d'inhibiteurs de croissance et d'herbicides à action foliaire ou racinaire pour rabattre la strate arbustive, des feux contrôlés déclenchés en période non dangereuse - feux « à la recule » qui progressent contre le vent - pour éliminer litières, couverture morte et arbustes, et demain peut-être un entretien du sous-bois par des troupeaux.

Toutes ces méthodes ont donné des résultats satisfaisants, mais les programmes de recherche menés sont loin d'avoir fourni toutes les informations nécessaires à un bon mariage de ces différentes méthodes un temps décrites pour certaines d'entre elles et qui depuis peu inversement, au vu de ce qui a été fait, ont quelquefois déclenché chez les responsables locaux un enthousiasme qu'il convient parfois de freiner.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) En association avec la station botanique d'Antibes.

(2) Il manque encore aux forestiers un hiver froid pour mieux juger de la résistance des espèces plantées.

Le Monde 13.7.83

## La fin du pin maritime

La forêt méditerranéenne, selon qu'elle est sur terrain calcaire ou cristallin, est différente.

En milieu cristallin, dans les massifs des Maures et de l'Estérel, la végétation est acidophile. En dépit d'une régénération naturelle abondante, le pin maritime dont les incendies avaient favorisé le développement, disparaît.

Restent en zone chaude le chêne-liège, en zone moins chaude, le chêne blanc et, en zone très sèche, le chêne vert, tandis que sur les versants nord et frais on trouve des châtaigniers. Au sol, c'est le royaume du maquis avec ses bruyères fleuries et ses cistes.

En milieu calcaire, le pin d'Alep et le chêne vert sont présents dans les zones chaudes et sèches (Bouches-du-Rhône par exemple), tandis que les zones humides sont le royaume du chêne blanc.

Au sol, le romarin, le thym, la lavande et le filaria le disputent à une espèce naïve de chêne : le chêne kermès.

Proposé par

JACHEROT Geneviève